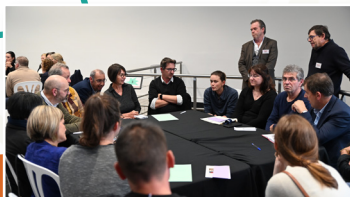


L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS LA NIÈVRE



Édito



À l'heure où elle est reconnue comme un enjeu clef au niveau européen, l'économie sociale et solidaire (ESS) est attaquée en France d'une part par des politiques nationales qui asphyxient ses financements, et d'autre part par des groupes politiques qui semblent vouloir remettre en cause son indépendance.

Et pourtant, sa liberté d'action est un gage de la vitalité de nos territoires et du bon fonctionnement de notre démocratie.

Et pourtant, elle est une économie du quotidien, multi-sectorielle et ancrée dans les territoires : autrement dit, une économie de proximité.



Au coeur de nos quotidiens, des clubs sportifs de nos enfants à l'aide à domicile de nos parents âgés, de la culture à certaines enseignes de la grande distribution.

Au coeur de la vie des territoires car il n'y a pas d'ESS sans engagement des citoyens. Elle est l'un des fondements de notre démocratie car les décisions qui y sont prises sont celles de tous les habitants qui ont décidé d'y prendre part.

Elle est le moteur de l'évolution des modèles économiques entrepreneuriaux, car elle permet des emplois non délocalisables et assume un partage de la valeur créée, la recherche de l'intérêt général et le refus de rémunérer des actionnaires !

Bref, elle appartient à tous et on oublie parfois à quel point elle est indispensable pour que chacun se sente utile, respecté, et qu'ensemble, nous ayons le sentiment de construire des choses plus grandes que nous.

Nous n'aurons de cesse de rappeler que la casse budgétaire de tous les financeurs publics qui menace la pérennité des structures de l'économie sociale et solidaire, ne dit jamais combien elle est pourtant essentielle dans nos vies.

C'est cela que cette passionnante étude nous redit à travers son riche éventail de données.

Bonne lecture !

Fabien BAZIN

Président du Conseil départemental

Jean-Paul FALLET

*Conseiller départemental délégué à l'habitat
et à l'économie sociale et solidaire*



Introduction

L'économie sociale et solidaire est souvent perçue comme une économie à part.

Pas du tout ! Et c'est d'abord cette drôle d'idée reçue que cette étude permettra de battre en brèche.

En effet, l'ESS n'est pas que petite association. Elle est aussi la banque qui a octroyé un prêt immobilier, le supermarché du samedi, le café du village où le lien social se fait, la coopérative agricole qui permet de consommer local, l'épicerie qui a redonné vie à des centres bourgs, etc. Bref, elle est partout, sous différentes formes et elle participe trop discrètement mais pleinement à la vie de la Nièvre (partie 1).

L'économie de proximité bénéficie du soutien du Conseil départemental car elle est une source de dynamisme majeur pour notre territoire. Nombre de départements font beaucoup moins, mais par tous les outils à notre disposition, nous continuerons autant que cela est possible, à soutenir les projets nécessaires pour améliorer les quotidiens et s'engager à le faire collectivement, que ce soit à travers le soutien financier apporté aux structures et à leurs emplois via ses différentes politiques thématiques (partie 2) ou par une action spécifique et volontariste d'animation et d'accompagnement des acteurs de l'ESS (partie 3).

Et de l'ESS qui a inspiré au-delà d'elle même (responsabilité sociale des entreprises notamment) à la Nièvre comme « Territoire engagé », il n'y a qu'un pas, celui de toutes les forces économiques de proximité, œuvrant de concert pour améliorer leur impact sur l'environnement territorial. Les mots clefs ? Responsabilité et coopération !



Sommaire

1 L'Economie sociale et solidaire,
pilier du développement de la Nièvre

Page 5

2 Le Conseil départemental, soutien financier
majeur de l'Economie sociale et solidaire

Page 11

3 L'accompagnement stratégique de l'ESS
par le Conseil départemental

Page 15



1 L'Économie sociale et solidaire, pilier du développement de la Nièvre

Contrairement aux idées reçues, le secteur de l'économie de proximité ne se limite pas aux associations et au secteur sanitaire et social. Il concentre près de 14 % de l'emploi salarié et regroupe une diversité de structures (ayant

les statuts juridiques d'association, de coopérative, de fondation ou de mutuelle), dans une pluralité de domaines croisant ceux de l'économie plus « classique » (agriculture, banques et assurances, commerce de détail).

L'ESS, une économie à part entière

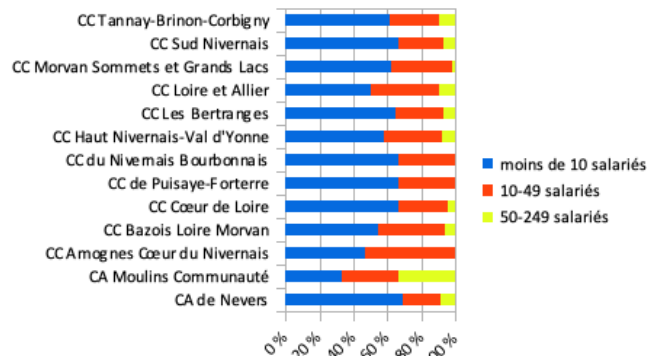
L'économie de proximité dans la Nièvre, c'est :

- 14,4 % de l'ensemble des effectifs salariés, le 2^e taux régional après le département de la Haute-Saône ;
- soit 8 916 emplois (d'après les données publiées dans le panorama de l'ESS en 2024 par la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire Bourgogne-Franche-Comté).

Par comparaison, en Bourgogne-Franche-Comté, l'ESS représente 12,1 % des postes salariés (114 096 salariés).

À l'échelle nationale, la Nièvre figure parmi les 20 premiers départements en termes de part de l'ESS dans l'économie.

Répartition territoriale par taille des entreprises de l'ESS



Source : INSEE SIREN - CRESS BFC 2023 Traitement : DGA-ADT/DAT

Clé de lecture :
Par exemple, 60 % des entreprises de l'ESS comptent moins de 10 salariés sur le territoire de Tannay Brinon Corbigny.

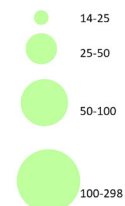


A retenir :

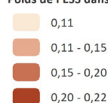
La Nièvre, deuxième département de Bourgogne-Franche-Comté en termes de taux d'emploi dans l'ESS

Poids de l'emploi de l'économie sociale et solidaire par EPCI

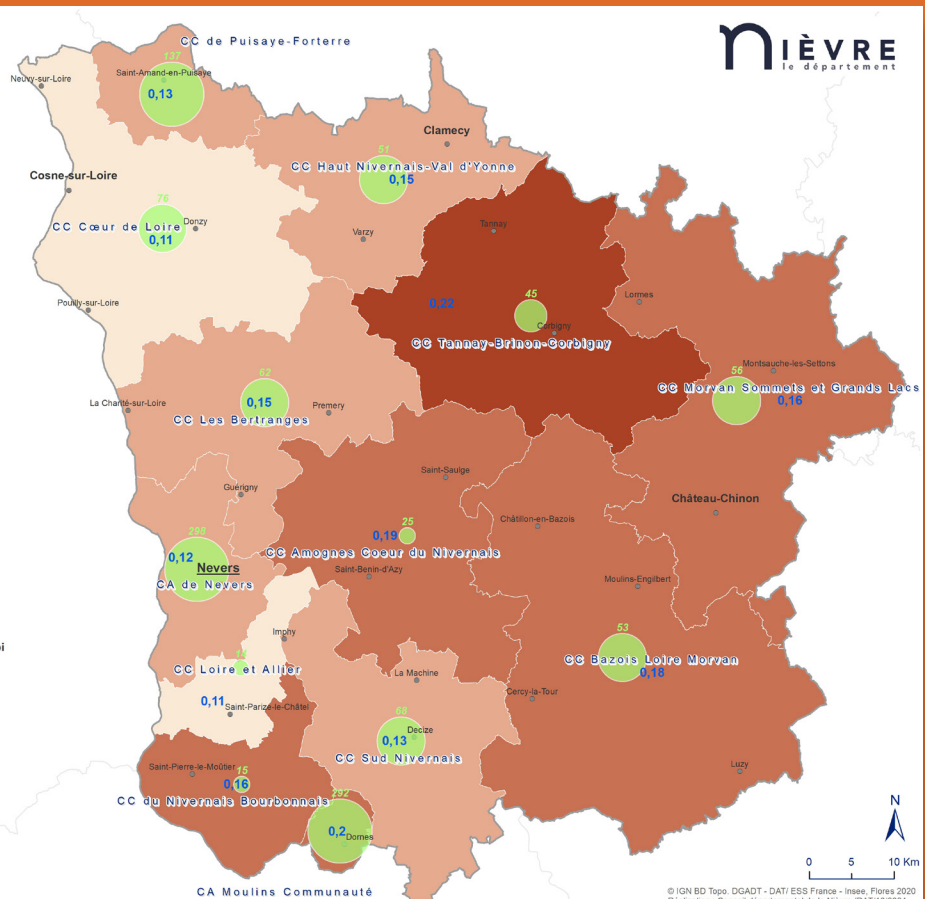
Nombre d'établissements de l'ESS



Poids de l'ESS dans l'emploi



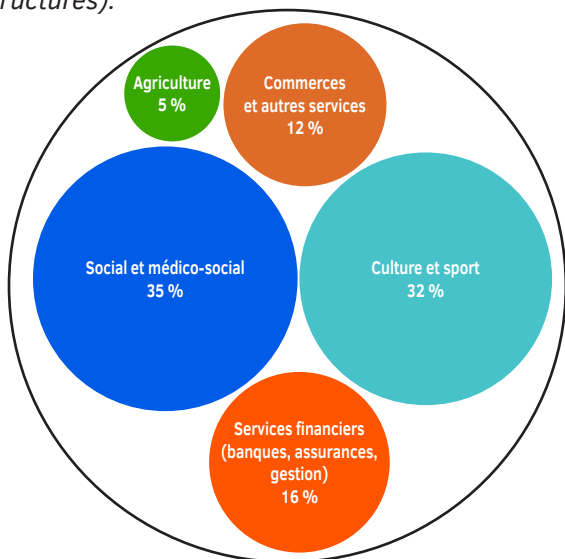
0,12 : part de l'économie sociale et solidaire



Si une majorité des établissements de l'ESS est concentrée sur le val ligérien, le poids des actifs salariés est néanmoins conséquent dans le Morvan (de 15 à 20 % des emplois).

Enfin, l'économie de proximité n'est pas circonscrite aux secteurs des solidarités ou de la vie associative locale. Elle apparaît également dans le développement économique « classique » de la Nièvre à travers diverses activités économiques et commerciales.

Répartition des structures relevant de l'ESS dans la Nièvre par secteur d'activité (part en nombre de structures).



Source : INSEE SIREN - CRESS BFC 2023 Traitement : DGA-ADT/DAT

Les solidarités au cœur de l'économie sociale et solidaire

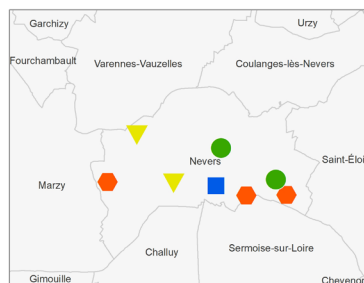
Le secteur des solidarités représente plus d'un tiers des structures et plus de la moitié des emplois de l'ESS dans le département. Ce domaine recoupe notamment les domaines de l'insertion, des services de soins à domicile et les établissements sociaux et médico-sociaux.

En première ligne, les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) et les dispositifs Territoires zéro chômeur (entreprises et associations) sont autant d'outils mis en place pour donner aux Nivernais les moyens d'accéder à un emploi durable. Ces structures facilitent la réinsertion par l'emploi et contribuent, au-delà de la réponse apportée aux besoins locaux, à développer une économie solidaire dans les territoires.

Chiffres clés 2024 :

- 23 structures d'insertion par l'activité économique
- 5 Territoires zéro chômeur couvrent 59 communes

Structures d'insertion par l'activité économique et Territoires Zéro chômeur

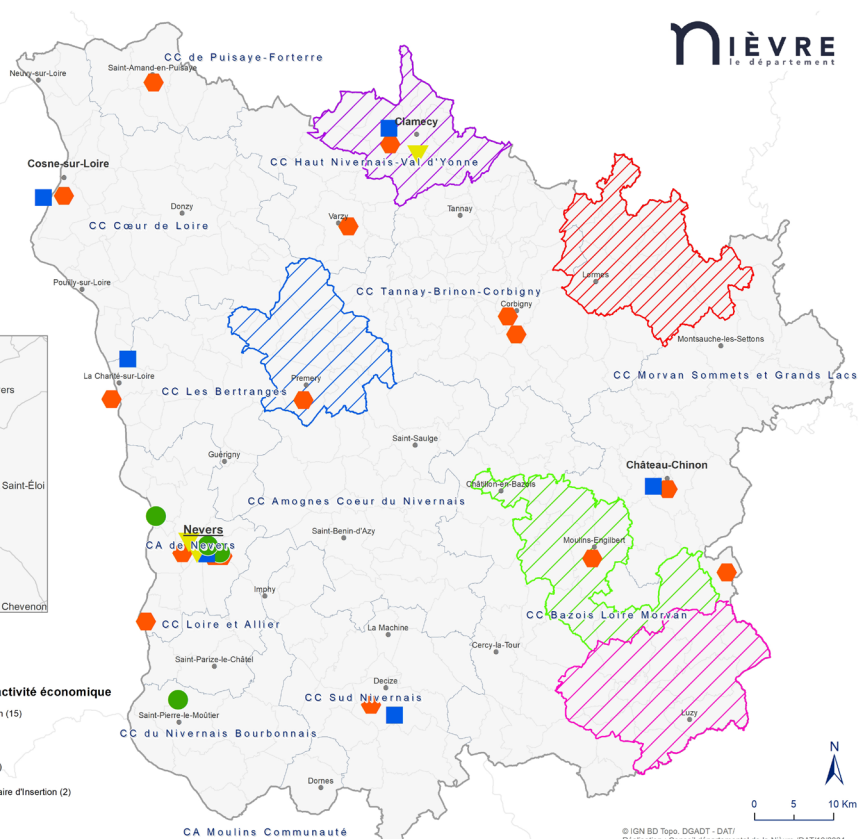


Périmètres des entreprises à but d'emploi (EBE)

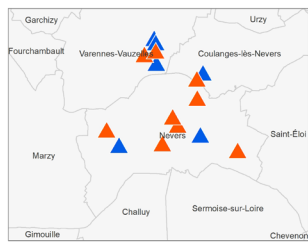
- Moulins-Engilbert
- Pays Luzycois
- Portes du Morvan
- Prémery
- Vaux d'Yonne

Structures d'insertion par l'activité économique

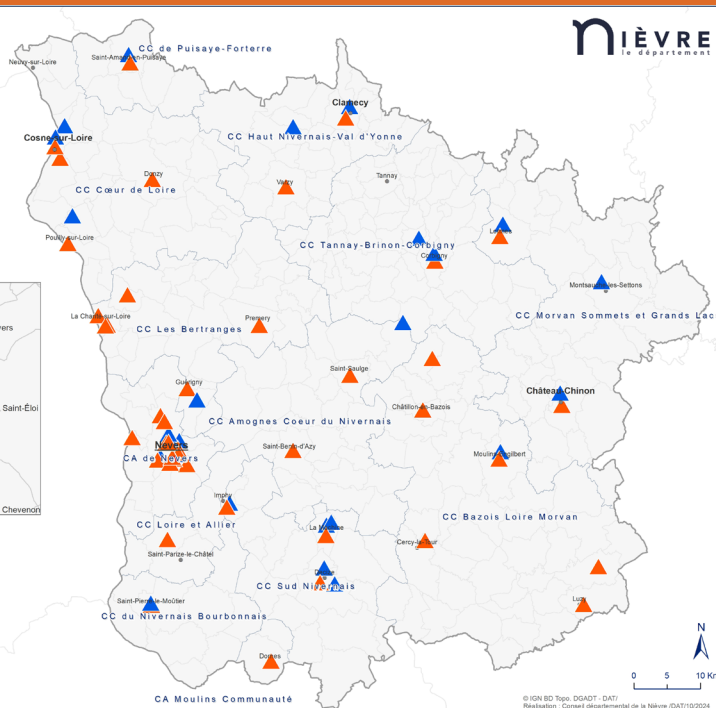
- Ateliers et Chantiers d'insertion (15)
- Entreprise d'insertion (4)
- Associations Intermédiaires (2)
- Entreprises de Travail Temporaire d'insertion (2)
- Limite d'EPCI



Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et personnes en situation de handicap



Implantation des établissements
 ▲ Personnes âgées
 ▲ Personnes en situation de handicap
 □ Limite d'EPCI

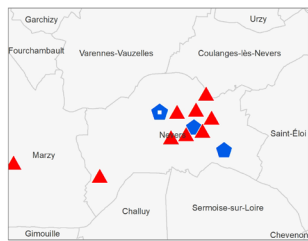


75 % des établissements sociaux et médico-sociaux relèvent de l'économie sociale et solidaire :

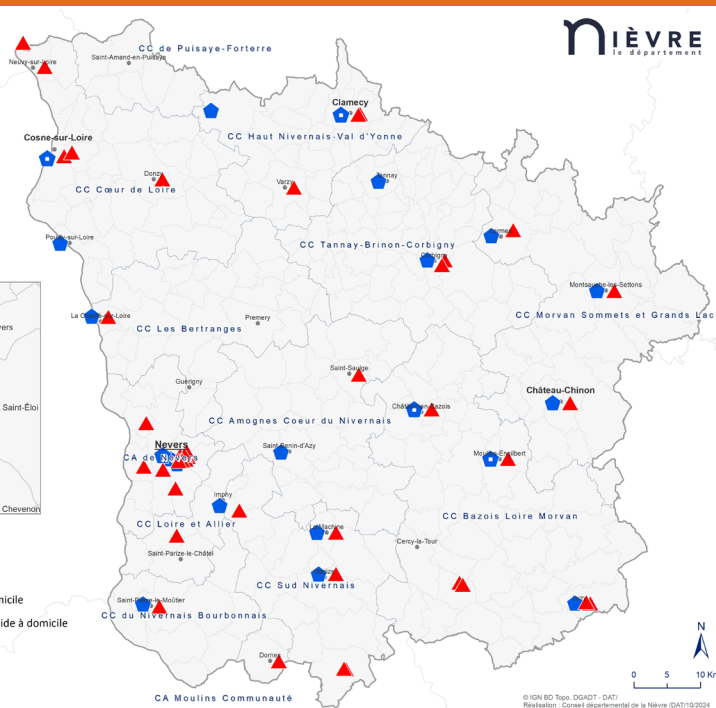
- les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) : **21 structures associatives** sur les 35 établissements du département, et **3 résidences autonomie** sur les 4 que compte le territoire ;

- les établissements d'accueil pour personnes en situation de handicap : **les 25 structures sont portées par des associations.**

Services autonomie et services de soins infirmiers à domicile (SAD et SSIAD)



▲ Services d'aide à domicile
 ▲ Services de soins infirmiers à domicile
 ▲ Service polyvalent de soins et d'aide à domicile
 □ Limite d'EPCI



Par ailleurs, les services d'aide à domicile occupent une part non négligeable de l'économie sociale et solidaire. D'après ESS France, **75 % des établissements privés de l'aide à domicile font partie de l'ESS.**

Sur le département, la majorité des services d'aide à domicile (SAD) sont des associations faisant partie de l'ESS. Seuls quelques services sont des structures privées commerciales, et deux structures publiques sont portées par des Centres communaux d'action sociale (CCAS).



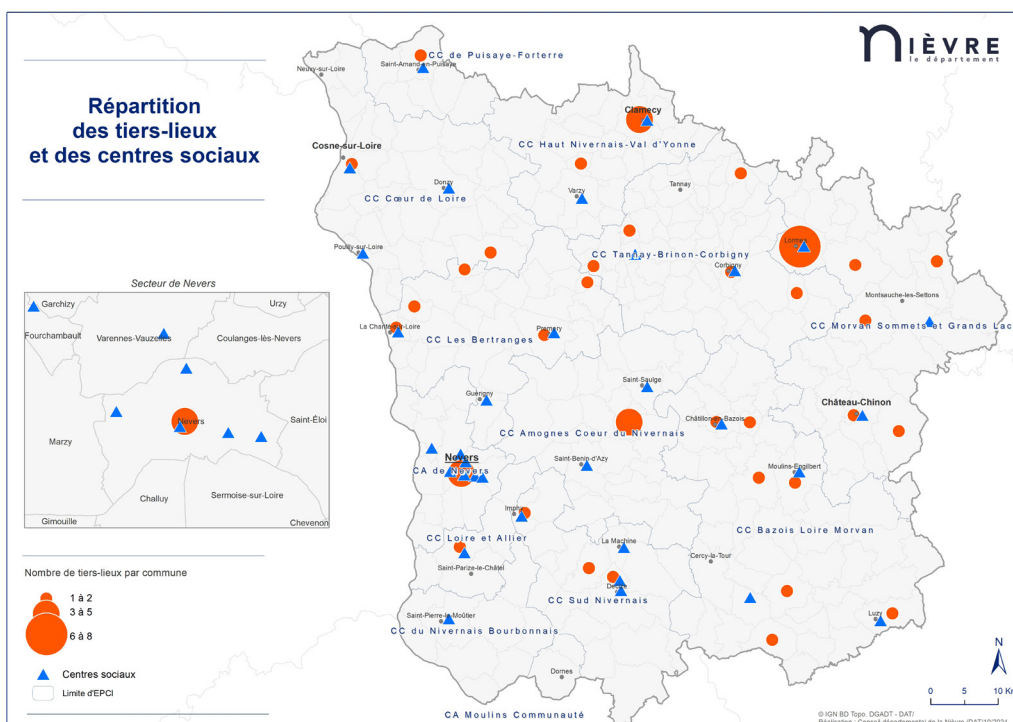
Enfin, toujours dans le champ des solidarités, 16 structures d'accueil et accompagnement des enfants relèvent de l'économie sociale et solidaire.

L'économie sociale et solidaire : un moteur pour la vie sociale et culturelle locale

Les tiers-lieux et les centres sociaux : des acteurs clés de la vie locale.

Dans le département de la Nièvre, **pas moins de 58 tiers-lieux et 33 centres sociaux sont recensés**. Ces derniers, qui sont des structures de proximité, animent la vie collective par diverses activités sociales, culturelles et éducatives à destination de tous les publics. Ils accompagnent également les personnes les plus fragiles et vulnérables en favorisant le maintien du lien social.

Les tiers lieux sont des espaces de travail partagé, de création et de liens favorisant la coopération et la solidarité pour répondre aux enjeux du territoire.



A retenir :
58 tiers et 33 centres sociaux émaillent le territoire et dynamisent la vie locale

Les acteurs et structures du secteur culturel et sportif : une diversité d'associations qui dynamise le territoire

Les activités culturelles et sportives représentent un poids important dans l'économie de proximité. Les structures de ces secteurs représentent environ 13 % des établissements et 26 % des établissements relevant de l'ESS.

Selon le Mouvement associatif Bourgogne-Franche-Comté, 90 % des associations fonctionnent avec des bénévoles ; dans la Nièvre, la dynamique de création d'associations est forte, en particulier pour la culture et le sport. Le poids du bénévolat et la diversité de champs d'action des associations jouent un rôle majeur dans la vie du territoire, notamment dans les secteurs ruraux.

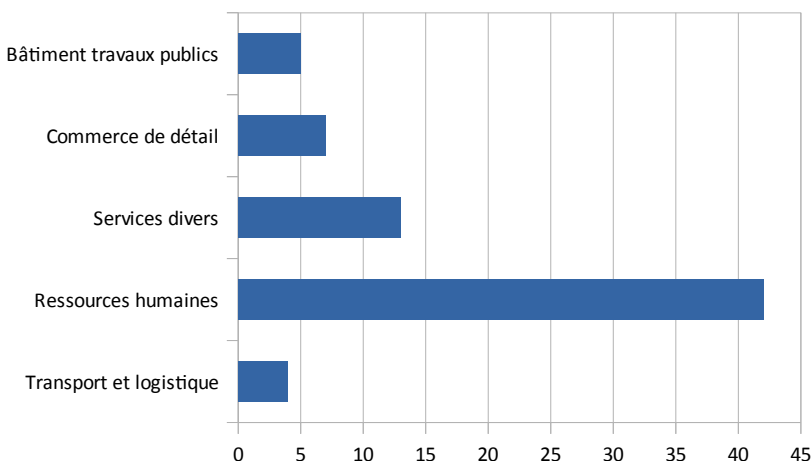
À titre d'exemples, des associations comme Sceni Qua Non (diffusion du cinéma, en ruralité surtout), la Camosine (sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel nivernais) et La Maison (diffusion des arts et du spectacle vivant), qui relèvent de l'économie sociale et solidaire, contribuent à la dynamique culturelle et patrimoniale du département.

De même, les associations et comités départementaux sportifs favorisent le lien social sur le territoire.

Ces associations et leur dynamique reposent de façon primordiale sur l'engagement des bénévoles, que ce soit en zone urbaine ou sur les communes rurales.

L'économie de proximité : une composante clé dans le développement économique de la Nièvre

Structures relevant de l'ESS par domaine d'intervention (en nombre)



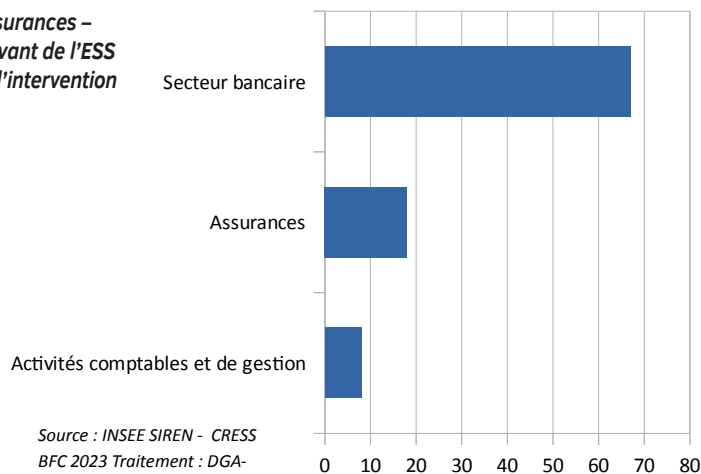
Enfin, les structures relevant de l'économie de proximité jouent également un rôle clé dans les secteurs économiques dits « classiques ». C'est notamment le cas dans le champ des commerces et services divers.

En témoignent les épiceries associatives ou participatives qui se développent sur le territoire.

Par ailleurs, 16 % des structures de l'ESS dans la Nièvre relèvent des services financiers (banques assurances ou mutuelles).

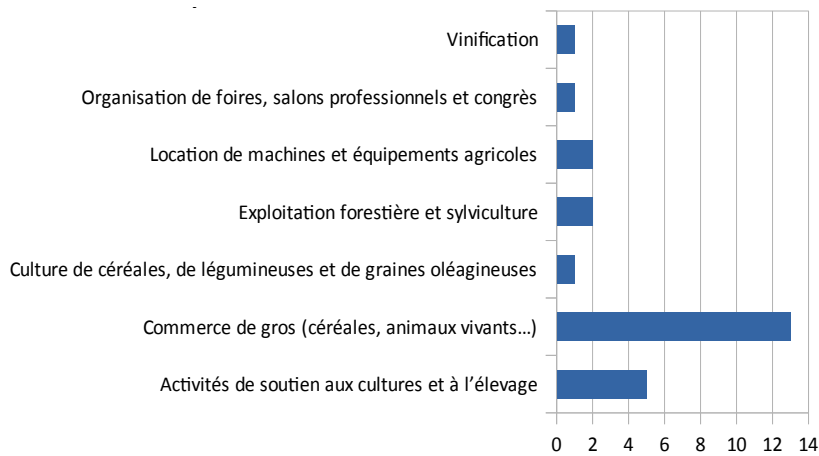
Ces établissements, implantés dans le tissu économique local, contribuent au financement de l'économie de proximité. C'est notamment le cas des banques (agences du Crédit agricole, de la Caisse d'épargne, du Crédit mutuel et de la Banque populaire).

Banques et assurances – structures relevant de l'ESS par domaine d'intervention (en nombre)



Source : INSEE SIREN - CRESS
BFC 2023 Traitement : DGA-ADT/DAT

Répartition des établissements agricoles par domaine d'intervention (en nombre)



Source : INSEE SIREN - CRESS BFC 2023
 Traitement : DGA-ADT/DAT

L'économie sociale et solidaire joue enfin un rôle important dans le secteur agricole, et par conséquent dans l'alimentation. Selon l'Observatoire de l'agriculture du groupe Banque populaire-Caisse d'épargne, plus de 80 % des agriculteurs sont membres d'une coopérative et s'appuient donc sur des modes d'entreprise et de production solidaires.

Dans la Nièvre, les structures relevant de l'ESS dans le secteur agricole ont un poids non négligeable. Citons les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA), les commerces de produits agricoles ou les chantiers d'insertion spécialisés (à Saint-Amand-en-Puisaye par exemple).

Clé de lecture :

Par exemple, dans le département, 2 entreprises du domaine de l'exploitation forestière relèvent de statuts de l'ESS



2 Le Conseil départemental, soutien financier majeur de l'Économie sociale et solidaire

En tant que chef de file des solidarités, le Département apporte un soutien financier conséquent aux structures relevant de l'économie sociale et solidaire dans ses divers domaines d'intervention et ses politiques transversales.

Cet accompagnement couvre tous les secteurs d'activité. Les aides départementales bénéficient à la fois aux structures et aux emplois créés.

Chiffres clés 2023 :

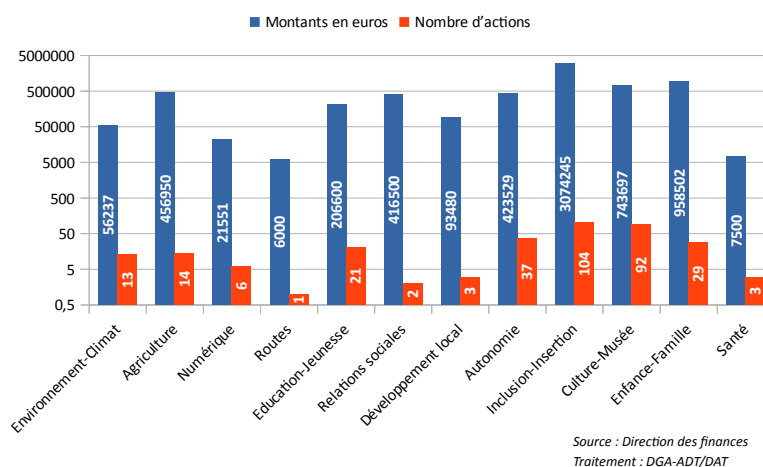
Montant total des dotations départementales aux structures de l'ESS (dotations aux établissements dans le cadre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens et de la tarification, subventions) :

46,6 millions d'euros

dont montant total des subventions départementales aux acteurs de l'ESS :

6 464 791 euros

Répartition des subventions versées en 2023 par le Département aux acteurs de l'ESS (par thématique)



Clé de lecture :

Par exemple, en 2023, le Département a accordé 423 529 € de subventions à des structures relevant de l'ESS dans le champ de l'autonomie (dans le cadre de 37 actions).

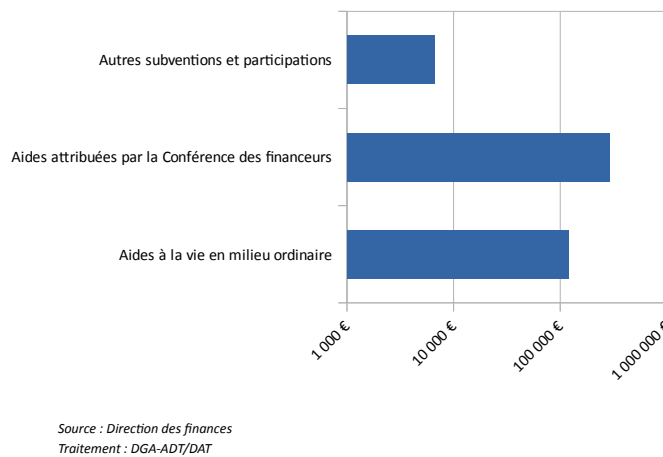
Un appui financier majeur pour le fonctionnement et l'investissement des structures de l'économie de proximité

Un soutien massif dans le champ de l'autonomie

La majorité des structures bénéficiaires de subventions départementales dans le champ de l'autonomie relèvent de l'ESS :

- les lauréats de la Conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie, qui sont majoritairement des associations obtenant des financements publics pour réaliser des actions de prévention ;
- les partenaires de la Conférence des financeurs habitat inclusif, bénéficiaires des crédits «aide à la vie partagée»,
- les associations bénéficiaires de subventions du Département, comme PAGODE (120 000 €), l'Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques UNAFAM (1 200 €), ou Mots pour maux d'enfants (3 000 €).

Financement des acteurs associatifs (hors versement APA et ASH) en 2023

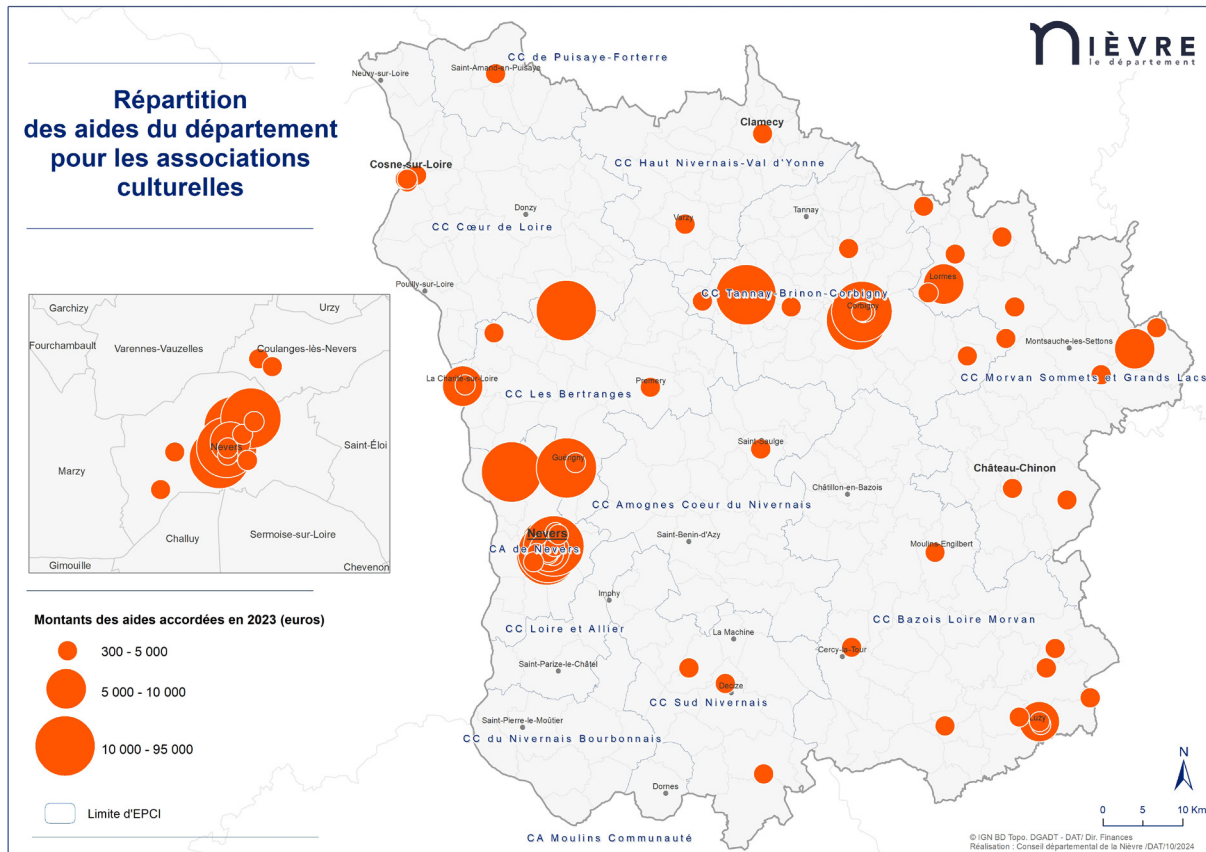


Au total, une part importante du budget autonomie (92 millions d'euros pour 2024) est dédiée à l'ESS.

Un soutien affirmé aux associations culturelles, sportives concourant à la vie locale

Le Département finance de façon volontariste les associations culturelles et sportives, qui font vivre le territoire (festivals, clubs sportifs, pratiques amateurs,

etc.). En 2024, au titre de la politique sportive et culturelle, 469 acteurs ont bénéficié d'un soutien du Département.

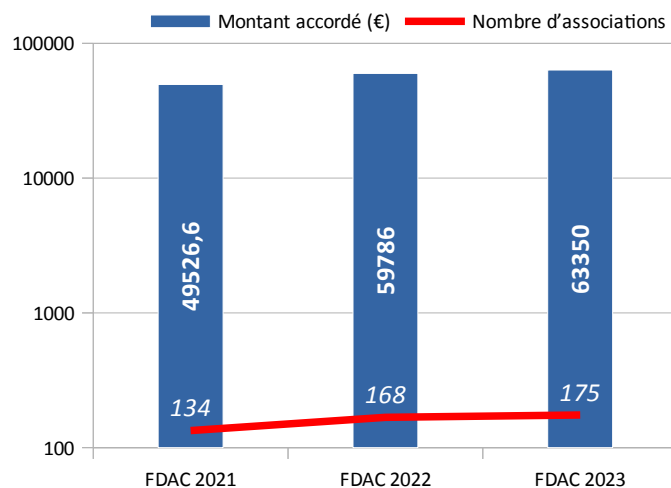


D'autre part, le Département soutient les associations dans l'organisation d'événements ou manifestations d'intérêt local par le biais du Fonds d'animation cantonale (FDAC).

Depuis 2021, plus de 550 associations ont été aidées par le Département via le FDAC.

Clé de lecture :
 Par exemple en 2023, 175 associations ont bénéficié d'un montant total de 63 350 € de subventions départementales au titre du Fonds départemental d'animation cantonale (FDAC).

Subventions du Département aux associations via le Fonds d'animation cantonale (FDAC)



Source : Direction des finances / Cabinet
 Traitement : DGA-ADT/DAT

Un soutien marqué aux investissements des structures de l'économie de proximité

Dans le cadre des subventions aux investissements, le Département a attribué aux associations 80 580 € d'aides au titre de sa Dotation cantonale d'équipement (DCE). Par exemple, les structures suivantes en ont été bénéficiaires :

- Centre social intercommunal Jacques-Pillet de Guérisny : 1 100 € pour une étude sur la rénovation d'un local ;
- Association les Amis du vieux Guérisny : 1 000 € pour des travaux sur la toiture du bâtiment de l'association ;
- Association Les Acteurs Solidaires En Marche (ASEM de Nevers) : 17 480 € pour l'acquisition d'un camion ;

- L'Association sportive des postes, télégraphes et téléphones (ASPTT Tennis à Nevers) : 61 000 € pour la réfection de trois cours de tennis.

Le Département intervient également en soutien des associations via ses contrats cadres de partenariat, à l'image de la subvention de 113 000 € attribuée en 2023 à l'association EBE 58, porteuse de l'Entreprise à but d'emploi de Prémary, pour la réhabilitation et la mise aux normes de ses locaux.

Un soutien prononcé aux emplois

Les financements du Département ne portent pas uniquement sur le fonctionnement ou l'investissement des structures relevant de l'ESS, mais ils contribuent également de façon directe aux emplois créés par celles-ci sur le territoire.



A retenir :

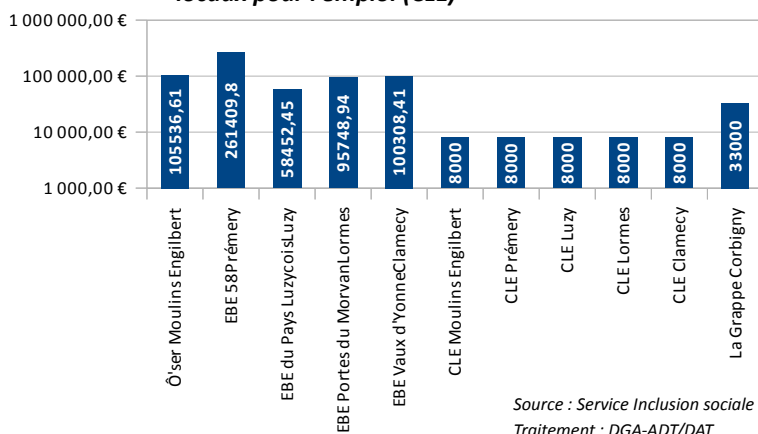
Le Département contribue de façon directe à la création d'emplois sur le territoire par l'ESS.

Un engagement fort du Conseil départemental en soutien à l'insertion par l'activité économique (IAE) et via le programme Territoire zéro chômeur longue durée

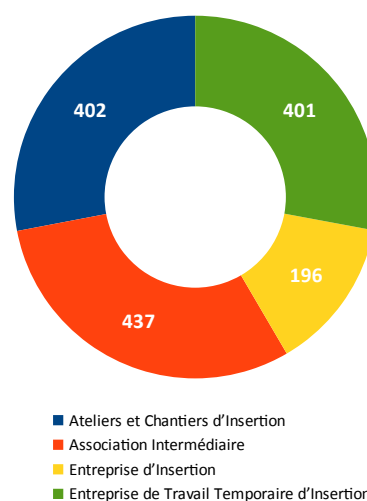
Le Département apporte son soutien financier aux 23 structures d'insertion par l'activité économique. Ces établissements réalisent des actions d'insertion, d'accompagnement et de mise à disposition de travailleurs, et facilitent l'accès à un emploi durable au public cible. Fin 2024, plus de 1 400 salariés bénéficiaient de ces dispositifs.

En complémentarité, le Département contribue fortement au fonctionnement des entreprises à but d'emploi (EBE) et des comités locaux pour l'emploi (CLE) dans le cadre du programme Territoires zéro chômeur de longue durée.

Aides financières au fonctionnement des entreprises à but d'emploi (EBE) et comités locaux pour l'emploi (CLE)



Nombre de salariés dans les structures d'insertion par l'activité économique



Chiffres clés 2024 :

- 1 436 salariés dans les structures d'insertion par l'activité économique
- 694 456,21 € de subventions départementales versés pour les Territoires zéro chômeur

Soutien aux emplois via la commande publique responsable

Le Département soutient également l'économie locale dans le champ de l'ESS via sa politique d'achats publics. Sur l'année 2023, 14,29 % des marchés ont été attribués à des entreprises nivernaises, avec 20,72 % du volume d'achat

total de l'année. La majorité des marchés publics intègrent des clauses responsables qui représentent plus de 80 % des achats.

Répartition des heures réalisées par nature d'opération dans les marchés intégrant les clauses sociales (2023)

Nature d'opération	Nombre de marchés	Nombre de contrats concernés	Nombre de participants concernés	Nombre d'heures d'insertion réalisées
Service	8	71	71	7 274,91
Travaux	16	56	52	8 101,26
Total	24	127	122	15 376,17

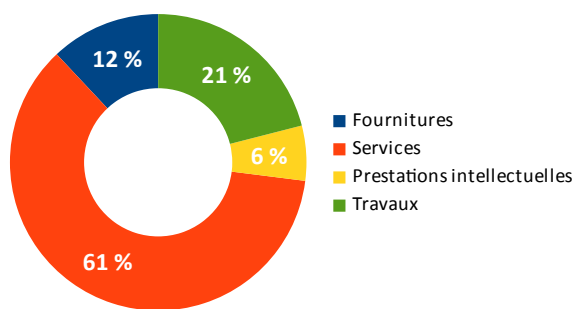


A retenir :

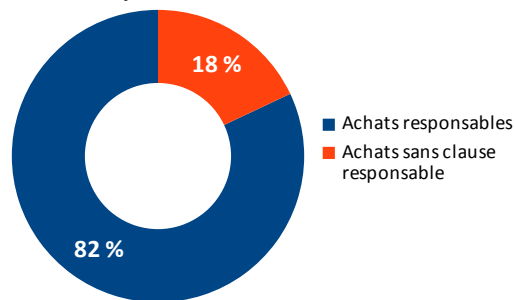
Le Département soutient les emplois de l'ESS via l'intégration de clauses sociales d'insertion dans ses achats.

Part des achats responsables dans la commande publique

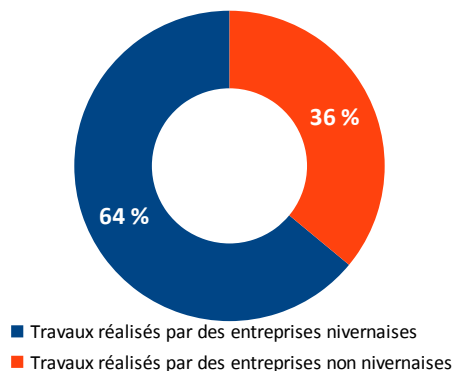
Typologie des achats 2023



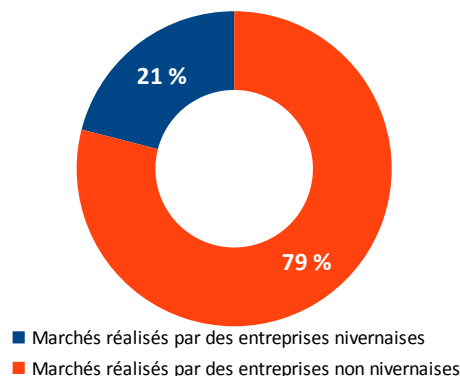
Achats responsables 2023



Focus local sur la réalisation des travaux



Achats locaux



Source : Direction de l'Administration Générale et des Achats / Traitement : DGA-ADT/DAT

Le Département agit notamment en intégrant des clauses sociales d'insertion dans ses achats, dans le cadre d'une convention le liant à la Fabrique Emploi et Territoires.

En 2023, sur l'ensemble du département, 97 054 heures d'insertion ont été réalisées (source : la Fabrique Emploi et Territoires). Le nombre d'heures d'insertion réalisées est en nette augmentation par rapport à 2022 : + 12 %.

Chiffres clés 2024 :

- 77 marchés responsables, dont 11 attribués à des entreprises nivernaises
- Le Département a permis la réalisation de 15 376 heures d'insertion en 2023

3 L'accompagnement stratégique de l'ESS par le Conseil départemental

Enfin, en complément de ses politiques transversales bénéficiant aux associations ou emplois de l'ESS, le Département déploie une politique volontariste de soutien ciblé. Il accompagne en effet les structures en favorisant le portage ou l'émergence d'actions dans divers secteurs d'activités, notamment les services aux personnes, les services aux entreprises, l'environnement, la consommation responsable, la culture, l'agriculture, la réduction des déchets, etc.

Cet accompagnement contribue à favoriser et à renforcer la cohésion sociale dans nos territoires, d'une part par le biais d'actions ciblées, et d'autre part par un rôle d'animation et d'appui au montage de projets sur le territoire.

Des actions volontaristes pour encourager les acteurs de l'économie de proximité

Un appel à projets spécifique qui accélère les projets

Afin de développer les initiatives locales portées par des structures de l'ESS, le Conseil départemental lance chaque année un appel à projets dédié à ce secteur. Ces appels s'adressent aux associations, mutuelles, entreprises solidaires, coopératives, sociétés commerciales d'utilité sociale ; plusieurs secteurs d'activités sont éligibles.

Entre 2020 et 2023, 8 structures ont bénéficié de ce soutien spécifique. En 2024, 4 ont été lauréates et ont bénéficié de subventions du Département pour un montant global de 17 000 euros.

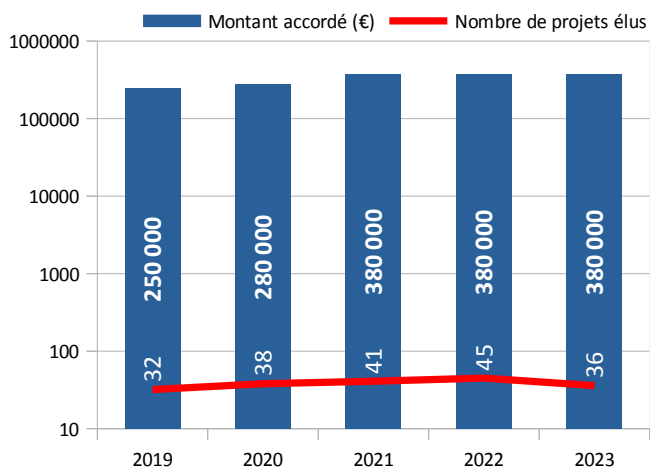
Le Département a notamment soutenu l'association La Casbah, qui œuvre pour les rencontres interculturelles et l'insertion des personnes migrantes au travers de la cuisine, ou encore le Centre socio-culturel « Les Abeilles » à la Machine, pour l'organisation, la gestion et l'animation d'une boutique d'articles de seconde main (« La Machine à fringues »).

Chiffres clés 2024 :

Depuis 2020, 12 structures lauréates de l'appel à projets ESS soutenues par le Département pour un montant global de 62 000 euros

Le Budget participatif nivernais, un des leviers d'encouragement de l'ESS

Subventions du Département dans le cadre du Budget participatif de 2019 à 2023



Source : Direction des finances / Cabinet
Traitement : DGA-ADT/DAT

Créé en 2019 par le Conseil départemental, le Budget participatif nivernais s'inscrit dans un objectif de développement et de renforcement du lien social dans nos territoires. Il permet de dynamiser la démocratie locale par la participation des Nivernais à leurs projets.

Le Département apporte les moyens financiers pour appuyer des projets portés par les acteurs locaux (et par les collèges), sur la base du vote et du choix des Nivernais.

Le Budget participatif nivernais s'adresse également aux jeunes (Budget participatif jeunesse) pour leur permettre de mener des projets d'intérêt général.

Chiffres clés 2024 :

192 projets lauréats soutenus par le Département depuis 2019, dont 20 collèges, grâce au Budget participatif nivernais (création d'un jardin pour l'EHPAD associatif de Millay, soutien de l'association Mélodie Guitare à Guérisny, etc.)

Soutien du Conseil départemental à l'ESS pour l'accès aux soins des Nivernais

La collectivité soutient également les structures relevant de l'ESS qui favorisent l'accès aux soins et la solidarité dans le secteur de la santé. Les associations Médecins Solidaires et Bouge ton Coq ont ainsi bénéficié de l'appui du Département

pour l'ouverture, en juin 2024, du centre de santé solidaire à Chantenay-Saint-Imbert, qui apportant une médecine de proximité aux populations en zone rurale.

Accompagnement au développement de circuits courts et du réemploi

Dans le cadre de son intervention sur la médiation numérique, le Département accompagne les acteurs de l'ESS par le biais de son service Accompagnement au numérique. Celui-ci leur apporte une aide à la maîtrise d'outils numériques pour développer leurs activités en termes de communication, de visibilité, d'offre de services et de gestion administrative.

C'est dans ce cadre que plusieurs épiceries solidaires de la Nièvre, notamment en lien avec le développement des circuits courts, ont été accompagnées dans une meilleure maîtrise des outils : Le Panier luthenois (Luthenay-

Uxeloup), Le P'tit Léo (Saint-Léger-des-Vignes), L'Amarante (Saint-Amand-en Puisaye) ou encore l'épicerie associative et ressourcerie La Réserve (Varzy).

Par ailleurs, la Stratégie départementale d'aide aux usages numériques promeut le réemploi de matériel informatique en circuit court sur le territoire. Dans le cadre de la Stratégie départementale d'émancipation numérique, la collectivité accompagne les Fablab et autres structures assimilées pour mener des actions en lien avec la fabrication numérique.

Chiffres clés 2024 :

- À ce jour, **8 structures** utilisent le « kit réemploi et réutilisation » de matériel informatique fourni par le Département.
- **32 000 euros de crédits** d'investissement ont été mobilisés pour le soutien aux associations en charge du pilotage de FabLab.

Un enjeu fort d'accompagnement et d'animation des acteurs de l'ESS sur le territoire

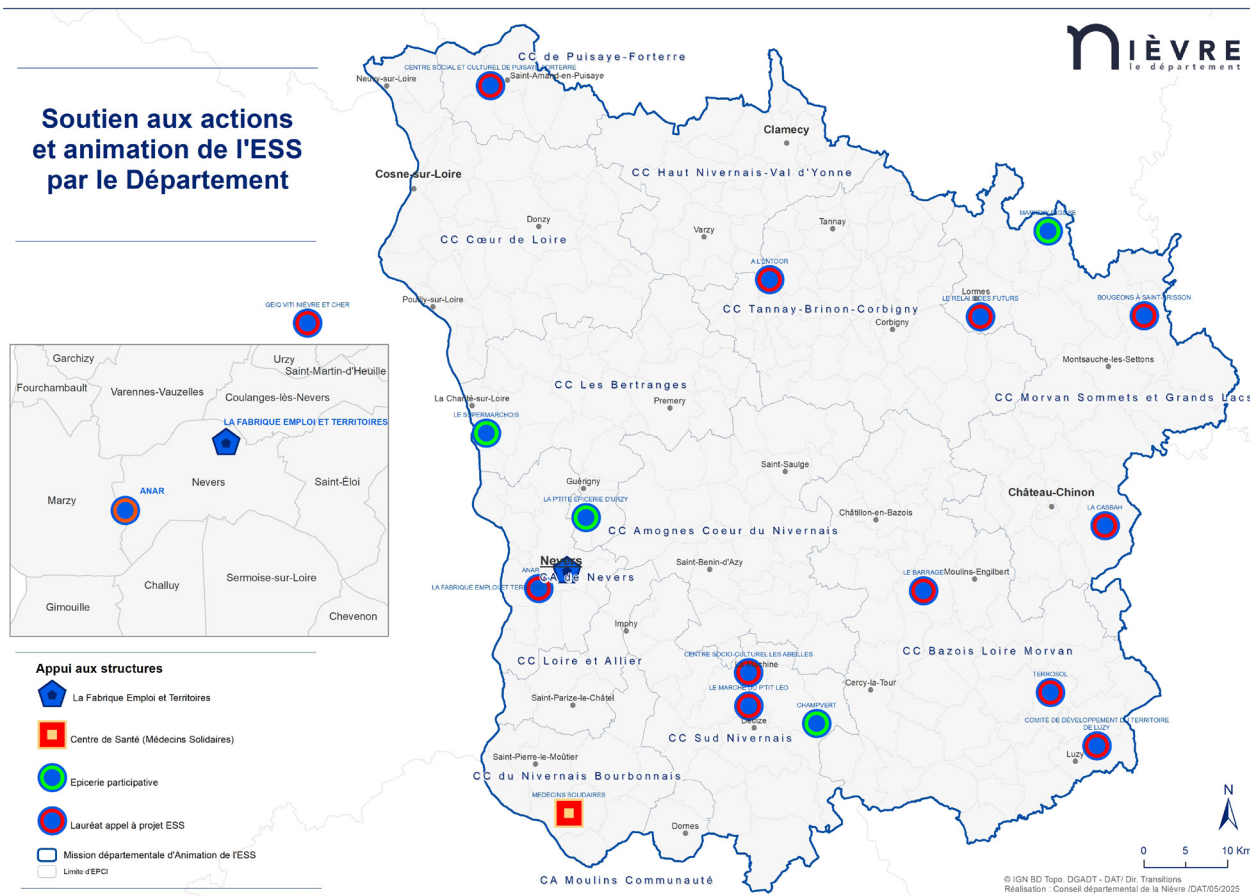
Enfin, le Département soutient l'économie de proximité via un accompagnement (souvent partenarial) au montage de projets dont l'impact peut être strictement local ou bien plus large :

- soutien aux épiceries citoyennes et participatives, en lien avec l'association Bouge ton coq ;
- soutien aux initiatives de valorisation de nos terroirs pour le développement des circuits courts. C'est le cas de la relance de l'abattoir de Corbigny, via des investissements conséquents (aide de 200 000 €) et via un appui fort à la création d'une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) qui porte le projet. Le Département en est un membre fondateur ;
- soutien à l'incubateur Le T piloté par France Active Bourgogne, en lien avec la Fédération départementale des foyers ruraux 89 et Active 71. L'incubateur accompagne des entreprises engagées pour mettre en avant dans leurs projets l'humain, l'écologie et les territoires. Des associations ou entreprises nivernaises comme l'Attribut, l'application solidaire et citoyenne TootOtoor, la Manufacture du Bout du Monde ont ainsi été accompagnées dans le cadre de ce dispositif ;
- l'adhésion du Conseil départemental à la Fabrique Emploi et Territoires permet de soutenir les nombreuses

actions de cette structure sur le territoire au service de l'accompagnement des mutations économiques et du développement local de l'emploi (promotion des clauses sociales et accompagnement de leur mise en œuvre dans les marchés publics, accompagnement des structures employeuses - y compris des structures ESS - sur la gestion des ressources humaines et le développement de l'emploi local, accompagnement des structures ESS via le Dispositif Local d'Accompagnement, promotion des emplois et des métiers du territoire par exemple via l'animation d'une plateforme des métiers de l'autonomie...)

- le Département est également membre du Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES).

Le Département participe pleinement à ces dispositifs créateurs d'activités et d'emplois qui contribuent au développement économique et social de nos territoires. Il est également à l'initiative d'événements permettant de valoriser les acteurs de l'ESS et de favoriser les coopérations entre ceux-ci et le monde de l'économie dite « classique », à l'image de la journée organisée le 8 novembre 2024 à Magny-Cours sur la thématique suivante : « La Nièvre, de l'économie de proximité au territoire engagé » (voir le focus page 18).



Focus sur la mise en œuvre de la démarche « La Nièvre, de l'économie de proximité au territoire engagé »

Le Conseil départemental est à l'initiative d'une démarche volontariste visant à valoriser les acteurs de l'ESS et à favoriser les coopérations avec l'ensemble des acteurs contribuant au développement du territoire.

Intitulée « La Nièvre, de l'économie de proximité au territoire engagé », cette démarche a donné lieu à un premier événement qui s'est déroulé à Magny-Cours le 8 novembre 2024. Organisée avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, la Fabrique Emploi et Territoires, la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS), les chambres consulaires et le Circuit de Nevers-Magny-Cours, cette journée avait pour objectif principal de favoriser la rencontre entre les différents acteurs de l'économie nivernaise, à la fois dans les champs de l'économie « traditionnelle » et de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Dans le prolongement de cette journée, qui a permis de réunir plus d'une centaine de personnes et d'acteurs importants intervenant dans l'économie nivernaise, la collectivité départementale souhaite encourager et faciliter ces coopérations entre acteurs de l'ESS et entreprises « traditionnelles », en proximité et à un échelon local adapté afin de favoriser les rapprochements.

La mise en œuvre de cette démarche va s'appuyer sur deux leviers : au niveau local d'une part, en mobilisant les acteurs de deux « territoires tests » pour renforcer les échanges entre acteurs de l'ESS et de l'économie « traditionnelle », et au niveau départemental d'autre part, pour faire émerger les conditions de la responsabilisation de tous les acteurs économiques, en lien avec les acteurs institutionnels, le Pôle territorial de coopération économique (PTCE), les organisations patronales et syndicales, ainsi que les fédérations professionnelles.

L'objectif est ensuite de décliner un plan d'actions « la Nièvre : territoire engagé » visant à :

- **renforcer les solidarités locales grâce à l'économie sociale et solidaire ;**
- **favoriser et renforcer les écosystèmes de coopération** par l'organisation de forums réguliers de dialogue entre acteurs de l'ESS et entreprises classiques, ou encore par la mise en place de clusters territoriaux thématiques, pour faire de ces coopérations un levier d'attractivité territoriale ;
- **renforcer l'engagement des entreprises classiques et les engagements communs avec l'ESS**, pour faire de la Nièvre un département où l'ensemble des forces économiques concrétisent une plus grande responsabilité territoriale ;
- **développer la formation et la sensibilisation** des dirigeants d'entreprises à la gestion durable, développer les formations professionnelles sur les métiers d'avenir et introduire des actions de formation favorisant ces coopérations.

En s'appuyant notamment sur l'expertise de la Fabrique Emploi et Territoires en matière de mobilisation des acteurs et experts, le Conseil départemental souhaite ainsi valoriser le riche tissu de l'économie de proximité nivernaise et contribuer à faire de la Nièvre un « territoire engagé ».

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Les acteurs et partenaires :

Collectivités territoriales :

Communes, pour le soutien direct aux structures, et sur le déploiement des épiceries participatives, Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), dans le cadre du contrat cadre de territoire et pour le soutien direct aux structures

Région Bourgogne-Franche-Comté, pour l'Appel à projets Economie Sociale et Solidaire, les dispositifs de soutien aux structures (investissement/fonctionnement, expertise financière), les soutiens aux dispositifs (Bénéfices Créa, Générateur BFC)

Structures partenaires

RTES (Réseau des collectivités territoriales pour une Economie Solidaire), Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) BFC, Mouvement Associatif de Bourgogne-Franche-Comté, Union régionale des S.C.O.P. et SCIC BFC, CAE Bourgogne, Fédération des centres sociaux de la Nièvre, Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire, Tiers-Lieux BFC, URIOPSS BFC, Fédération des Entreprises D'Insertion BFC, URAI BFC (Union Régionale des Associations Intermédiaires), Chantier École BFC, Union Nationale de l'Aide des Soins et des Services aux Domiciles BFC, Fédération Régionale des CUMA BFC – Bureau de la Nièvre – Fédération des Oeuvres Laïques de la Nièvre, Sauvegarde 58, Adapei de la Nièvre, Apias, Comité Départemental Olympique et Sportif (C.D.O.S.) de la Nièvre, Confédération Paysanne Départementale 58, Jeunes Agriculteurs de la Nièvre, Coordination rurale 58, Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de la Nièvre, Association des paralysés de France, Pagode, Nièvre Habitat

Services de l'État :

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, Des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP) / Direction Départementale des Territoires (DDT)

Structures d'accompagnement des acteurs de l'ESS (conseil, financement...)

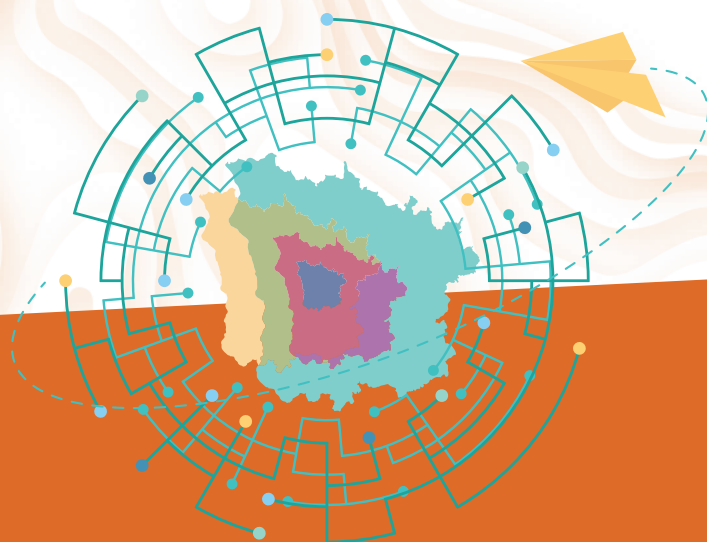
Fabrique Emploi Territoires (FET 58), Fédération Départementale des Foyers Ruraux /F.D.F.R. 89, France Active Bourgogne, La Grappe (TZ), Association E.C.R.I.N (PTCE), Pole active 71 Economie Solidaire, Banque des Territoires, Service d'Accompagnement Socio-professionnel des Travailleurs Indépendants / SASTI BFC antenne 58, Initiative Nièvre, U.R. S.C.O.P., Banques coopératives (Crédit Coopératif, Crédit Agricole, Caisse d'Épargne, Banque Populaire, Crédit Mutuel...).

Fabriques de territoire :

Stations ESS, Nevers - La Tisserie, Mairie de Lormes - Association ACALI – Ecocentre de Bourgogne - Notre Moulins, Mairie de Luzy

De nombreux partenaires de l'économie traditionnelle

Cette liste n'est pas exhaustive



NIÈVRE
le département

Contacts :

Direction de l'Accompagnement des territoires
Mission Observatoire des territoires
accompagnement.territoires@nievre.fr
03 86 60 68 90

Avec la contribution

du **Cabinet du Président**

et de l'ensemble des directions

du **Conseil départemental**